

e-MJPM pas à pas

Magistrats & Greffiers
Suivez les étapes listées ci-dessous afin d'apprendre à créer, compléter et utiliser votre compte e-MJPM.

1 Découvrez e-MJPM



Avec l'outil e-MJPM, le magistrat peut désormais identifier le professionnel le plus à même d'accompagner la personne à protéger grâce à un référentiel géolocalisé de mandataires et une connaissance affinée des profils et disponibilités de chacun. Ce premier outil interministériel sur le champ de la protection juridique des majeurs alimente également une base de données qui permet d'identifier les profils des personnes sous mesure de protection et d'adapter l'offre des mandataires aux spécificités du territoire. Les agents de la cohésion sociale peuvent ainsi piloter cette politique publique dans des conditions optimales.

Inscrivez-vous et connectez-vous



Pour vous inscrire, rendez-vous sur le lien <https://emjpm.num.social.gouv.fr/inscription> et renseignez l'ensemble des champs demandés.



Merci d'attendre que votre demande d'inscription soit validée par un membre de notre équipe avant de tenter de vous connecter.



Une fois votre compte validé, connectez-vous sur <https://emjpm.num.social.gouv.fr>
ATTENTION: votre identifiant est l'adresse email renseignée lors de l'inscription.



Pour une meilleure utilisation, nous vous conseillons d'utiliser e-MJPM via les navigateurs web Google Chrome ou Mozilla Firefox.

3 Effectuez votre recherche



Sélectionnez le premier onglet si vous souhaitez effectuer une recherche par rapport à la localisation d'un MJPM (onglet "Mandataire") ou le deuxième onglet si votre recherche doit s'effectuer selon la localisation d'un majeur protégé (onglet "Majeurs protégés").



La liste de la totalité des mandataires inscrits sur e-MJPM et agréés sur votre territoire apparaît. Celle-ci s'ajuste en fonction des critères de recherche sélectionnés : type de MJPM (Individuel, Préposés et Services), code postal recherché, agrandissement ou rétrécissement de la zone géographique voulue.



Les mandataires sont automatiquement classés par ordre décroissant de disponibilités.
Disponibilités = capacité totale - mesures en cours - mesures en cours d'attribution

e-MJPM pas à pas

Magistrats & Greffiers

Suivez les étapes listées ci-dessous afin d'apprendre à créer, compléter et utiliser votre compte e-MJPM.

Obtenez davantage d'informations

4



Lorsque vous cliquez sur le nom d'un mandataire, une fiche personnelle vous permet d'obtenir davantage d'informations à son sujet : ses coordonnées, les tribunaux d'instance sur lesquels il est agréé, les établissements où il exerce, les antennes des services ...



Sur cette page, vous avez également la possibilité d'ajouter des notes qui seront uniquement accessibles en interne aux utilisateurs de votre tribunal.

"Réservez" une mesure



Grace à e-MJPM, vous pouvez informer les mandataires de votre volonté de leur assigner une mesure avant même que ceux-ci reçoivent par la poste la notification du jugement. Cette fonctionnalité s'appelle la "Réservation".



Pour cela, il vous suffit de sélectionner le mandataire et de cliquer sur le signe "+" apparaissant dans la colonne "Réservation". Remplissez les informations demandées puis cliquez sur "Valider". Le mandataire sera alors notifié en temps réel de l'attribution prochaine d'une nouvelle mesure.



Vous avez la possibilité de supprimer ou modifier une mesure "en attente" en vous rendant dans l'onglet "Mesures en attente".

5

Contactez-nous

6



Si vous avez le moindre problème technique.



Si vous avez des questions relatives à l'utilisation d'e-MJPM.



Si vous avez des idées, des retours, des suggestions...



Si vous souhaitez obtenir des informations liées au déploiement d'e-MJPM en France.



support.emjpm@fabrique.social.gouv.fr